
S É N A T

MARS 1973

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

**FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION**

Jeudi 22 mars 1973. — *Présidence de M. Edouard Bonnefous, président.* — La commission a examiné le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension et adaptation aux territoires d'outre-mer de la loi modifiée n° 66-455 du 2 juillet 1966 relative aux entreprises pratiquant le crédit-bail (n° 191, 1972-1973) sur le rapport de M. Coudé du Foresto, rapporteur général.

Après un débat auquel ont participé notamment MM. Edouard Bonnefous, président, Coudé du Foresto, rapporteur général, Armengaud et Driant, la commission a décidé de proposer au Sénat d'adopter sans modification les dispositions de ce projet de loi.

M. Pierre Brousse, rapporteur spécial du budget des affaires culturelles, a été autorisé à exprimer, au nom de la commission, sa satisfaction à M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, pour la décision récemment prise d'inscrire à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques une partie de la gare d'Orsay, à Paris.